

Pratiques et enjeux à l'interface itinérance, santé mentale et judiciarisation

Questions éthiques et légales dans l'intervention

PROGRAMME

8 h 00 – 8 h 40	Accueil – café
8 h 40 – 8 h 50	 Mot de bienvenue – explication du déroulement de la journée
8 h 50 – 9 h 30	Conférence : <i>Troubles mentaux, itinérance et judiciarisation</i> – Laurence Roy
9 h 30 – 9 h 50	Conférence : <i>Échange d'information et travail intersectoriel</i> – Émilie Fortier
9 h 50 – 10 h 10	<u>Conférences sur les notions d'aptitude et de responsabilité</u> <i>Aptitude et consentement</i> – Pierre Pariseau-Legault <i>Aptitude à subir son procès et responsabilité criminelle</i> – Anne Crocker
10 h 10 – 10 h 25	Pause
10 h 25 – 10 h 45	Conférence : <i>Dispositifs d'exception</i> – Emmanuelle Bernheim
10 h 45 – 12 h 45	Atelier avec mises en situation et dîner 
12 h 45 – 13 h 00	Pause
13 h 00 – 14 h 15	Présentations en rafale  <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Accompagnement social lors des interventions/interactions policières</i> – Catherine Durand-Grenier, Maria Olaru et Stéphane Tardif ➤ <i>Urgence psychosociale - justice : intervenir dans le cadre d'un partenariat interdisciplinaire</i> – Carine Genest ➤ <i>Rôle de l'intervenant-pivot en itinérance</i> – Rudy Escoffier ➤ <i>Mécanismes d'entrée à l'Institut Philippe-Pinel</i> – Carolyn Stemkowski <p>Questions – échanges</p>
14 h 15 – 15 h 45	Ateliers conjoints
15 h 45 – 16 h 00	Chantiers à venir et suite – Mot de la fin